



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 5 décembre 2016

La RATP lance une campagne inédite de sensibilisation sur les colis suspects « Affaires oubliées = Trafic perturbé »

Un sac à dos oublié sur le quai de Bastille, un paquet tombé sous le siège du métro, une valise abandonnée dans la rame de RER : 7 colis suspects sont déclarés en moyenne par jour sur le réseau, en hausse de 60 % au premier semestre 2016 par rapport à la même période de 2015. Pour inciter les voyageurs à faire attention à leurs affaires personnelles, la RATP lance une campagne de sensibilisation inédite le 7 décembre.

Dans un contexte de vigilance accrue, le nombre de colis suspects a atteint en 2016 un niveau exceptionnellement haut avec en moyenne 7 cas par jour sur le réseau RATP, qui génèrent de lourdes conséquences pour les voyageurs, avec en moyenne 40 minutes d'interruption de trafic par objet déclaré suspect par la Police. Si le nombre de signalements avait déjà doublé entre 2014 et 2015 suite aux attentats de janvier et novembre 2015, la hausse se poursuit en 2016 avec 60% de signalements supplémentaires, au premier semestre 2016 par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Au-delà des appels à la vigilance qui existent déjà sur le réseau, la RATP a donc souhaité sensibiliser l'ensemble des voyageurs au travers d'une campagne de communication pédagogique qui vise à expliquer la procédure qui se déclenche lors de la découverte d'un objet abandonné et ses conséquences sur le trafic.

La qualification d'«objet abandonné» à «colis suspect» est du ressort des forces de Police. Lorsqu'un objet est déclaré suspect, une lourde procédure se déclenche et la RATP se conforme strictement aux instructions de la Police. Ce sont les forces de l'ordre qui décident des mesures à mettre en œuvre et de leur dimensionnement (passage des trains sans marquer l'arrêt, interruption totale ou partielle du trafic, évacuation des espaces...). Une fois l'objet traité, la Police autorise la RATP à reprendre l'exploitation en toute sécurité.

La RATP travaille étroitement avec les Pouvoirs publics sur le sujet des procédures d'intervention et sur les solutions alternatives à l'intervention systématique des équipes de déminage. Une expérimentation de traitement des objets abandonnés avec l'appui d'équipes cynophiles est ainsi menée depuis le 1er décembre pour une durée de 6 mois. Les équipes cynophiles seront susceptibles d'intervenir dans 32 stations de métro et



dans 8 gares de RER, notamment sur le tronçon central du RER A à partir du pôle de Châtelet-Les Halles où elles sont implantées.

La campagne, élaborée en collaboration avec l'agence Human to Human, débutera le 7 décembre et s'étend sur 1 mois. Le dispositif prévoit :

- un volet digital à travers la diffusion d'un motion design et d'une infographie sur les réseaux sociaux de la RATP,
- de l'affichage sur les quais et dans les couloirs des réseaux Métro et RER,
- de l'affichage dans les rames des réseaux Métro et RER.

SERVICE DE PRESSE RATP

T.01 58 78 37 37

www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr

www.twitter.com/GroupeRATP

www.facebook.com/RATPofficiel
